

Une formation en partenariat

■ Avec les S.A.M.U. de la région parisienne, la formation de Permanencier Auxiliaire de Régulation Médicale de S.A.M.U. 75 (P.A.R.M.S.) a été mise en place en 2000 au lycée Rabelais.

■ Avec la participation de nombreux professionnels, médecins, cadres infirmiers, psychologues et bien entendu P.A.R.M.S., qui interviennent dans la formation.

■ La formation a pour objectifs de qualifier des personnes pour occuper des postes de P.A.R.M. : emplois en régulation de S.A.M.U., accueil téléphonique au 15 et envoi des moyens ordonnés par le médecin urgentiste.

■ Depuis 2003, cette formation est également proposée par le lycée Valentine Labbé de Lille à la demande du S.A.M.U. 59.

2000



Une formation reconnue

■ Par la profession :

Une circulaire du Ministère de la Solidarité, de la Santé et de la Famille du 18 mars 2005 :

- Institue une formation d'adaptation à l'emploi pour les salariés en poste avec des contenus repris de la formation P.A.R.M.S. au lycée Rabelais ;
- Précise que la formation est obligatoire pour tous les professionnels en poste, sauf ceux formés par l'Education Nationale.

■ Par la Région Ile de France :

Depuis 2007, le Conseil Régional finance pour les demandeurs d'emploi, la formation de « Permanencier Auxiliaire de Régulation Médicale » au :

GRETA des Métiers de la Santé et du Social
Lycée François Rabelais
9 rue Francis de Croisset
75877 PARIS Cedex 18
Tél : 01 44 92 33 00

2005



Une formation certifiée

■ Par arrêté du 1^{er} juillet 2008, la certification de « Permanencier Auxiliaire de Régulation Médicale » a été enregistrée au Répertoire National des Certifications Professionnelles (R.N.C.P.).

■ Les référentiels de certification de validation ont été élaborés en partenariat avec la profession et déclinés en :

8 compétences

- (1) - Aide à la régulation médicale quotidienne par une écoute permanente,
- (2) - Participation au recueil des données administratives,
- (3) - Communication professionnelle spécifique
- (4) - Gestion des moyens d'aide à la régulation médicale quotidienne,
- (5) - Aide à la régulation médicale en situation d'exception,
- (6) - Utilisation et gestion des moyens de communication,
- (7) - Rôle et responsabilité au sein d'une équipe pluridisciplinaire,
- (8) - Auto formation et participation à la formation des futurs P.A.R.M.

2008